

ER . 12.12.18

EN BREF

BESANÇON

Motions contre la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers

Un cortège d'étudiants, et quelques lycéens, a rejoint la présidence de l'Université de Franche-Comté, vers 14 h ce mardi à Besançon. Tous protestent contre un projet du gouvernement, datant du 19 novembre dernier, d'augmenter considérablement les frais d'inscription à l'université des étudiants étrangers hors Union européenne. Une délégation a été reçue par Jacques Bahi, le président de l'Université de Franche-Comté, avant la tenue d'un Conseil d'administration. Elle a déposé une motion à l'encontre de ce projet, jugé « raciste » par beaucoup. « L'inscription passerait de 170 € à 2 770 € en licence, de 243 € en master et de 380 € en doctorat à 3 770 € pour chacune de ces étapes. C'est absolument contraire aux valeurs humanistes et à la gratuité de l'Université », rappelle Omer, étudiant ivoirien en master. « On subit déjà une sélection pour venir étudier en France. Là, on ne pourrait plus se permettre de poursuivre notre cursus. » La délégation demande à Jacques Bahi de se positionner. Ce dernier assure qu'il déposera également une motion pour s'opposer à cette hausse : « On ne se fera pas d'argent sur le dos des étudiants étrangers », assure-t-il.

P.-H.P